

# Le grand entretien de Loïc Malivet : “Il existe une vraie dynamique dans l'élevage français”

à l'occasion de la Route des étalons 2023, qui se déroule samedi et dimanche en Normandie, Loïc Malivet, président de la Fédération des éleveurs de galop mais aussi vice-président de France Galop, est l'invité du grand entretien ParisTurf. Il aborde ce rendez-vous, dresse le bilan de l'élevage en France et évoque avec nous les futures élections.

Par  
Sylvain Copier



Publié le 20/01/2023 à 19:27

## **Paris Turf : Ce week-end se tient la Route des étalons qui a été créée en 2010. Comment abordez-vous ce rendez-vous important ?**

Loïc Malivet : Ce sont un peu les journées du patrimoine des haras. C'est devenu un événement très populaire qui permet aux familles de franchir les grilles mais aussi à beaucoup d'étrangers (Belges, Allemands, etc.) qui font le déplacement. Cette année, il y a 100 étalons répartis dans 23 haras normands. Cette création française apporte énormément de contacts aux étalonniers en vue d'aboutir à des signatures de contrats car la plupart de nos éleveurs français aiment voir les étalons avant de s'engager. Il y a beaucoup de poignées de mains ce week-end là.

## **Pouvez-vous établir une radiographie de l'élevage en France ?**

En 1994, il y avait 3.443 éleveurs de pur-sang, dont 42 élevages de plus de 10 juments, pour une moyenne de juments par éleveur de 1,8. Ce chiffre ne bouge quasiment jamais au fil des ans. En 2022, on est passé à 4.555 éleveurs avec 72 élevages de plus de 10 juments. Ce qui est positif, c'est qu'on voit que dans beaucoup de régions, énormément de jeunes éleveurs ont créé des entreprises. Cela démontre qu'il existe une bonne dynamique de l'élevage français.

**Il y en a d'autres, emblématiques, comme le Haras du Quesnay qui ont cessé leur activité...**

À travers l'Histoire, il y a toujours eu des grosses structures qui ont arrêté. Bien sûr que c'est dommageable, car [la Famille Head](#) est très connue et implantée dans les courses depuis plusieurs générations. Ceci dit, ce haras nécessitait une gestion lourde, après c'est le choix de la famille. Heureusement d'autres investisseurs arrivent, à l'image de Sumbe, Beaumont et Al Asayl...

### **L'an dernier, il a fallu attendre le dernier groupe I de l'année pour voir le succès d'un étalon stationné en France (le père d'[Irésine](#), feu Manduro), comment l'expliquez-vous ?**

Il y a quelques années, nous avons eu une lueur d'espoir avec des étalons français qui parvenaient à se hisser au niveau des meilleurs européens... Si on remonte à 2 ou 3 ans, il n'y avait que trois étalons stationnés en France parmi les 30 meilleurs reproducteurs d'Europe. En 2021, cinq étalons "FR" ont produit sept gagnants de groupes. On ne dispose pas du parc étalon top niveau des Irlandais, mais on a des jeunes reproducteurs prometteurs. Au niveau de la jumenterie, on voit au fil des années que les éleveurs font des efforts en achetant des reproductrices de qualité, mais malheureusement les 25 plus gros prix des [Ventes d'Elevage Arqana](#) de décembre sont partis à l'étranger.

### **Comment jugez-vous le parc étalon français en 2023 ?**

En 2000, il y avait 414 étalons en France ayant sailli au moins une jument. Au fil de l'eau, ce chiffre a constamment diminué pour aboutir en 2022 à 267 étalons qui ont fait la monte, dont 170 vraiment très actifs. Sur le haut de gamme, la France n'est pas suffisamment armée. Le marché se porte plutôt bien en revanche pour la moyenne gamme. Pour nos éleveurs, le manque d'étalons de top niveau les contraints à aller à l'étranger, ce qui engendre plus de frais, et nous attirons moins d'investisseurs en France.

### **On sait que le nombre de partants est aussi lié aux nombres de naissances. Où en est cette donnée ?**

Le galop ne rencontre pas de problématique à ce niveau-là. En 2000, il y avait environ 4500 naissances et sur les cinq dernières années, on est toujours entre 5500 et 5700. Pour être précis, en 2022, 3 % de juments en moins ont été saillies (soit environ 250). Ce chiffre tire son explication par le nombre de juments étrangères qui ne sont pas venues et par nos juments françaises qui sont allées à l'étranger. Cela ne signifie pas qu'on aura moins de naissances en 2023. Bravo Arqana qui signe des ventes exceptionnelles, on les remercie car cela a bien aidé nos éleveurs dans leur trésorerie et leur entreprise. Il faut savoir aussi que deux tiers des chevaux au mois d'août sont achetés par des investisseurs étrangers, et qu'il y a quelques années, ils en laissaient la moitié en France.

## **Selon vous, comment va-t-il falloir procéder pour améliorer la compétitivité des chevaux français ?**

Ce chantier a été ouvert dès l'été dernier à France Galop, car il est certain que l'an passé, la France est tombée au plus bas dans les groupes I. Tout l'enjeu va être d'essayer de ne pas laisser toutes ces juments partir à l'étranger, peut-être en incitant des accords avec les banques pour permettre aux Français de les conserver ou d'en acquérir. Pour les étalons, la concurrence est rude et le manque de bons chevaux est aussi lié au fait qu'on rentre dans le système où nous avons nettement moins de 2 ans qu'en Angleterre dont les pères sont classés dans les 30 ou 40 premiers. Les entraîneurs français ont des effectifs comparativement moins nombreux qu'à l'étranger et les poulains et pouliches sont moins endurcis ; ce n'est par exemple pas la mode de courir en handicap. Il y a beaucoup d'éléments à prendre en compte pour acter des décisions à France Galop, ce qui sera fait en 2023 afin de tenter d'améliorer la compétitivité des chevaux français. Il faut noter cependant que les courses françaises ont vu beaucoup de jeunes entraîneurs prendre leur licence, dont certains commencent à briller en termes de résultats ; cela représente un espoir.

## **150 épreuves de galop viennent d'être supprimées en raison du développement des courses creuses faute de partants, y a-t-il un risque que cela se reproduise en vue du calendrier de 2024 ?**

Je pense qu'il serait judicieux, tous les deux ou trois ans, de faire un point sur l'évolution de ces données afin de réactualiser le nombre de courses plus fréquemment si besoin, à la hausse comme à la baisse. À propos de la suppression des courses en 2023, si vous comparez les 150 au nombre d'épreuves totales, ce n'est qu'un faible pourcentage. Pour 2024, malheureusement, je n'ai pas de boule de cristal... mais il est capital qu'on retrouve des effectifs à l'entraînement. Entre 2012 et 2022, on a perdu 1.245 pur-sang à l'entraînement, soit 14 à 15 % des effectifs, il y avait 8.700 chevaux en 2012 contre un peu moins de 7.500 dix ans plus tard.

## **Par le passé, il y a déjà eu des suppressions de courses...**

J'avais déjà alerté sur ce point en 2013-2014. À l'époque on avait nettement plus d'épreuves PMH qu'aujourd'hui et 130 à 140 courses au total avaient été supprimées. Après il ne s'est rien passé, le nombre d'épreuves repartant même à la hausse en raison des dédoublements de handicaps (un jour à Deauville l'an passé, il y a eu d'ailleurs six épreuves). Sur les nombreux dossiers auxquels j'ai eu accès sous les mandatures de Bertrand Bélinguier et d'Edouard de Rothschild, cette question entre la corrélation des effectifs et le nombre de partants m'a toujours interpellé.

## **À bientôt 75 ans, allez-vous vous représenter à la tête de la Fédération des éleveurs ?**

Je suis encore en réflexion, on va dire que je suis partant probable mais pas définitif (rires). Dernièrement, quelques membres de mon Comité m'ont demandé de me représenter, le problème étant que personne n'a vraiment envie de prendre le relais. De toute façon, il faut faire acte de candidature au Comité avant le 9 février. Je suis très attaché à ce syndicat qui a 130 ans et au service des petits comme des plus importants éleveurs. Bien sûr c'est mon dernier mandat à France Galop étant atteint par la limite d'âge (NDLR : il faut avoir moins de 72 ans le jour de l'élection). Sincèrement, je pense que chacun doit être en mesure de dire quand il va arrêter son activité. Je ne suis pas pour les limites d'âge. Ce qui me choque, c'est qu'on ne puisse pas se présenter au Comité après 72 ans, 73 ans Commissaire et qu'à 76 ans on ne peut plus s'intégrer dans une société de courses. Cela signifie qu'on peut gérer un hippodrome à près de 80 ans et plus siéger au Comité de France Galop, ce qui ne représente pas la même charge de travail, de responsabilités. Ce que je souhaiterais, c'est que l'âge de la limite soit le même pour tous, car franchement ceci est une anomalie de l'histoire.

## **On sent que vous allez quitter France Galop à regret...**

Quand on quitte une maison comme France Galop, on ne peut avoir que des regrets, car c'est une institution attachante. Et il est très rare qu'un socioprofessionnel soit nommé vice-président, qui plus est avec deux présidents différents (Bertrand Bélinguier et Edouard de Rothschild). J'ai énormément travaillé avec les services et les directeurs et toujours entretenu de très bonnes relations avec eux. Et contrairement à ce qu'on entend parfois, toutes les personnes qui travaillent à France Galop sont très attachées à la maison. Ils font tout ce qu'ils peuvent, avec de sacrés horaires, peu importe l'heure, il y a toujours quelqu'un qui répond. Je salue la collaboration que la Fédération (pour laquelle Tim Richardson et Antonia Devin ont joué un rôle clé) a eu avec Henri Pouret, le Dr Gadot et désormais le Dr Wittreck notamment sur tous les sujets sanitaires. Le jour où je fermerai la porte pour la dernière fois, cela fera assurément un vide.

## **Rappelez-nous quelles "casquettes" vous avez portées depuis que vous vous êtes impliqué dans la vie des courses ?**

J'ai réalisé trois mandats en tant que Président de la Fédération des Eleveurs. Le premier était tout à fait voulu. J'avais passé 8 ans en tant que Président de l'ASSELCO (Association des Eleveurs de Chevaux des Courses de l'Ouest), ce qui est à mes yeux une très bonne école. Lors de mon premier mandat, nous étions

six à briguer la présidence. La deuxième, il était logique que je la fasse. Pour le troisième mandat, je n'étais pas très partant, car j'en avais déjà fait deux à France Galop, idem à la Fédération des Éleveurs. En fait, j'ai été poussé par mes éleveurs et des membres de la société mère pour me représenter une troisième fois. Bien sûr je ne me représenterai pas aux élections de France Galop en raison de mon âge (NDLR : il faut avoir moins de 72 ans le jour de l'élection). Je suis également impliqué en tant que vice-président de l'hippodrome de Pornichet et Président de la Gouvernance Cheval.

### **Avec le recul, qu'est-ce qui vous rend le plus fier de toutes ces années passées à la tête de la Fédération des Éleveurs de galop ?**

Il y en a plusieurs. Personne n'en parle, mais la Fédération des éleveurs est très impliquée sur les volets du sanitaire et de la reconversion. Lors du premier confinement en 2020, nous sommes parvenus à sauver la saison de monte malgré les oppositions de l'ordre des vétérinaires en mettant sur pied un protocole très strict qui a été suivi à la lettre par les étalonniers. Aucun incident n'a été à déplorer. C'était capital, car sinon, on aurait sacrifié toute une génération de chevaux de courses. Sur le plan sanitaire, le travail effectué avec France Galop et notre vétérinaire conseil, Guillaume Fortier, assisté par Antonia Devin, nous a permis de placer la France à la pointe. Notre pays est aussi cité en exemple à l'étranger pour la reconversion des chevaux où Aliette Forien et Sylvain Martin ont fait des choses considérables.

### **Et même si on s'en doute votre plus grand regret ?**

La TVA. En 2010-11, la France a été condamnée une énième fois par l'Europe pour son taux de TVA. On est alors passé d'une TVA agricole de 5,5 % à 20 %. Je pense que cette décision a complètement plombé l'activité du cheval avec un grand C en France. Mon grand regret, c'est qu'on soit passé tout près à deux reprises... (NDLR : vendredi 20 janvier en soirée, nous avons appris que [les taux réduits à 5,5 % s'appliqueront en 2023 pour les activités d'élevage](#)).

### **Il y a cependant la solution de s'assujettir à la TVA...**

Certes, mais même s'il est devenu plus facile aujourd'hui de s'assujettir à la TVA, vous ne pouvez pas obliger quelqu'un qui a des chevaux pour le loisir à « s'embêter » avec des écritures comptables. Grâce à Eric Woerth, nous avons eu à l'époque des rendez-vous avec le Ministre Olivier Dussopt qui avait lui-même écrit l'amendement adopté par l'Assemblée Nationale et le Sénat, mais la peur d'une nouvelle condamnation par l'Europe l'a emporté. Il a fait le choix de défendre une directive de TVA européenne, ce qui a été très bien fait. On a aidé sur ce dossier en appelant des responsables étrangers de filière qui à la base ne

voulaient pas signer le texte, car il fallait qu'absolument tous les ministres le ratifient. L'unanimité avait été obtenu. On y a vraiment cru, le verrou était levé. Et malheureusement, nous avons été confrontés à un très mauvais timing. Notre taux réduit a rencontré un bon écho à l'Assemblée Nationale et au Sénat, mais il n'a pas été retenu dans le 49.3. J'ai bien entendu ce qu'a dit le Ministre Gabriel Attal à savoir que ce sera pour demain, mais cela fait 10 ans qu'on nous dit cela. Bien sûr, on ne baissera les bras ! Car au niveau des taux réduits, ce qui pourrait à mon sens relancer le propriétaire dans les courses, ce serait de passer à un taux à 10 % pour les pensions des chevaux de courses.

### **Vous avez succédé à Dominique de Bellaigue à la gouvernance Cheval dont vous êtes le président, est-ce que cette structure est si utile que cela ?**

Ne perdez pas de vue que cette gouvernance est née d'une volonté des ministères de tutelle, lesquels en avaient assez de recevoir des représentants de la filière cheval qui avaient souvent des revendications relativement similaires. Donc il fallait le faire. Après sur la question de l'utilité, je suis d'accord avec vous. Là où c'est très difficile, c'est qu'il y a parfois un monde par exemple entre les courses et les chevaux de travail. Ceci dit, je pense aussi que c'est une question d'hommes et il faut aller au-delà de ses seuls prés carrés. Ce n'est un secret pour personne, ça chahute pas mal.

### **Quelles ont été les actions réalisées et celles à venir de la Gouvernance Cheval ?**

Sur le plan des actions réalisées par la Gouvernance Cheval, nous nous sommes mis d'accord sur un texte pour la TVA suite à des rendez-vous obtenus à Bercy ou à l'Agriculture. Le dossier sur le bien-être équin a été facile à lancer, car tous se sentent impliqués (des films communs ont été diffusés à EquitaLyon). Via l'IFCE, on a signé un contrat avec une société afin de permettre de calculer les performances environnementales des exploitations. La gouvernance a joué un rôle fructueux pour la PAC (Politique agricole commune) en revenant un peu plus dans la course. On a travaillé aussi sur le sujet de l'emploi et de la formation. Il y a peu, on est rentré dans le Label EquuRES. Et pas mal de dossiers sont en cours. Actuellement, le sujet sur l'interprofession est un peu bloqué, or, on est quasiment la seule activité en France qui n'en n'a pas. Il y a aussi le sujet du transport qui est en train de bouger au niveau européen et sur lequel il va falloir se montrer très vigilant. Vous l'aurez compris, le monde du cheval a tout intérêt à se serrer les coudes.

### **Qu'avez-vous éprouvé en prenant connaissance du numéro de Complément d'Enquête portant sur le dopage dans les courses ?**

Je ne vais pas trop m'étendre sur le sujet... Les amalgames qui ont été fait sont malhonnêtes, fort heureusement, cette émission n'a pas été très vue. Seules les sociétés mères ont intérêt et peuvent mettre 10 millions d'euros par an dans le contrôle anti-dopage (qui le ferait à leur place ?), les procédures de prélèvement, les analyses, et la levée d'anonymat sont hyper précis et encadrés pour garantir la régularité des actions de lutte anti-dopage.

### **Comment voyez-vous l'univers des courses dans 10 ans ?**

Tout reposera sur la faculté de l'institution à conserver les équilibres. Il est impératif de garder à l'esprit qu'il faudra des petits éleveurs avec une ou deux juments et un haut de la pyramide. Le plat et l'obstacle doivent perdurer, car le galop ne fonctionnera jamais sur une seule jambe. Il faut continuer à soutenir les quatre races de chevaux de course au galop.

### **Avec François Moreau**

#### **Bio Express**

**74 ans**, Loïc Malivet soufflera ses 75e bougies au mois d'octobre.

**2 enfants**, Virginie et Régis, nés de son mariage avec Martine.

**3** Comme le nombre de mandats à la Fédération des éleveurs. Il a eu son premier cheval en tant qu'éleveur en 1981. **7 années** en tant que Président du Conseil du Plat, il vit sa dernière année en tant qu'élu à France Galop. **2000** soit le nombre d'adhérents à la Fédération des éleveurs du Galop.

#### **À lire également**

[Le Grand Entretien - Éric Hoyeau : "Les efforts doivent être collectifs"](#)

[Olivier Delloye \(France Galop\) : "Notre manque de compétitivité est préoccupant"](#)